

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1030/SG/FIN autorisant M. Saïd Ali Coubèche, à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti, plateau du Marabout, Titre foncier n° 412 .

n° 73-1030/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Saïd Ali Coubèche est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti, Plateau du Marabout, immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 412, au nom de la Compagnie Maritime Auxiliaire d'Outre-Mer.